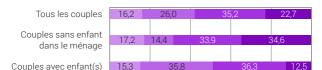
Contribution de la femme au revenu du travail du ménage, en 2021

Couples avec ou sans enfant(s), part des ménages selon la contribution de la femme



31,3

36,6

34.3

Couples avec enfant(s) Nombre d'enfant(s) 1 enfant

0%

un de ses deux parents.

2 enfants 3 enfants et plus

18-24 ans

iournalières (chômage, maladie, autres)

Âge du plus jeune enfant 0-3 ans 4-12 ans

13-17 ans

0%

> 0% à < 25%

14.8 12.9 13.4

14,0

23,4

20%

443 40%

> 25% à < 50%

41,9

60%

40.1

80%

12.4 100% ≥ 50% Revenu du travail de tous les membres du ménage sans allocations familiales ni indemnités

12,8

13.3

13,0

10.3

6,3

. Est considérée comme «enfant» toute personne âgée de 0 à 24 ans habitant avec au moins

Source: OFS - Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2021 version du 17.04.2023